

Compte rendu réunion CAF du 10 juin 2024

Présents : Clément, Céline, Nathalie, Olivier, Vivien, Ronan, chantal, Jean-Luc, Fabien.

Absents : Ludovic, Julien et Franck.

Point 1 :

Nous avons commencé la séance par l'approbation du compte rendu de la dernière réunion du comité directeur. Nous avons discuté du flochage sur les vêtements. Nous avons décidé de garder le logo (pas de dessin). Nous avons approuvé le dernier compte rendu du dernier comité.

Point 2 :

Retour sur l'AG nationale FFCAM compte rendu Clément :

- proposition de modification des statuts. Deux principales sources mises en conformité par rapport au code du sport. La cascade de classe et la gestion des compétitions.

- Notion de co-président inscrit dans les statuts.

- plus un certain nombre de modifications controversées dont les décisions sont repoussées à plus tard. Pour les autres modifications des groupes de travail sont en place.

Point 3 :

Un point agenda est réalisé (toutes les dates des prochaines réunions) :

- mercredi 11 septembre 20h00 (réalisation des comptes)

- mardi 15 octobre 20h00 (réunion pour préparation de l'AG)

- l'AG vendredi 8 ou 15 novembre.

- la réunion post AG jeudi 28 novembre (accueil des nouveaux et préparation pour la suite).

Point 4 :

Validation du budget école d'escalade.

Cette année en déficit pour l'escalade jeune. Concernant le montant de l'inscription de l'école d'escalade qui est de 75 euros par enfant, on propose de garder ce même prix.

Durant l'année qui vient de s'écouler il n'y avait pas la possibilité d'intervention d'un STAPS. Ce dernier a donc été remplacé par un professionnel de l'escalade. Il y a eu trois heures d'intervention sur trente deux semaines dans l'année (BE d'escalade sur deux créneaux). Les commerçants ont moins donné de lots pour la compétition. Il y a eu des dépenses diverses type achats de casques, mousquetons...

Pour l'année à venir la réponse de la mairie concernant l'intervention d'un STAPS devrait être fin juin début juillet.

En prévision pour l'année à venir des professionnels de l'escalade interviendront de façon ponctuelle sur des thématiques particulières.

Point 5 :

Utilisation des fonds propres club pour financer la construction d'un mur d'escalade aux Perrasses dans le futur nouveau gymnase (qui remplacera l'ancien) avec la construction d'un SAE plutôt normé pour la compétition.

L'objectif de la participation est de motiver pour la réalisation d'un complexe sportif avec un mur d'escalade. A savoir que si le CAF investi dans un équipement il ne sera pas propriétaire.

Nous discutons de l'intervention d'un assistant à maîtrise d'ouvrage de la FFCAM.

Le but est donc que le club se fasse entendre en proposant une indemnisation du projet afin d'influer dessus. Idées de fédérer avec les secours en montagne, les guides...

Le concept que le club apporte l'argent semble possible il faut rester dans les discussions qui débutent, projet à suivre.

Nous décidons également de répertorier tous les contacts susceptibles d'avoir le besoin d'un nouveau mur.

Point 6 :

Rédaction d'un courrier pour annoncer les places ouvertes au sein du Comité Directeur

La moitié des membres du C.D arriveront à la fin de leur cycle d'engagement lors de l'Assemblée Générale. N'ayant pas encore fait le point sur les intentions de départ, le président propose d'anticiper et de diffuser l'information auprès des adhérents.

Si le C.D est en dessous du minima (soit 7 personnes), une A.G extraordinaire devra être donnée, à défaut de candidat, le club devra être mis en pause.

Les membres du C.D valide l'idée du courrier et propose de faire un premier envoi fin juin, puis de relancer entre mi septembre et mi octobre.

Points divers :

Point fait sur le remerciement aux bénévoles de niveau 2 : 68 bénévoles recensées pour 2024 au sein du club. Les membres du C.D ont conscience du budget représenté pour l'achat d'un vêtement. Ils notent que pour 2025 les critères de bénévolat niveau 2 seront probablement retravaillés.

Achat de matériel pour de l'équipement :

Le Club a travaillé sur l'équipement d'un nouveau site de canyoning en collaboration avec le Bureau des Guides, la Mairie du Grand-Bornand, et le Comité Départemental de Pilotage de Canyonisme (CDPC). La commune du

Grand-Bornand a pris en charge l'intégralité des frais d'ouverture du canyon la cascade mystérieuse.

Des crues amènent une demande de rééquipement suite à l'arrachage de relais. Il est proposé que le Club achète le matériel manquant : accord unanime.

Il est à noter que la commission équipement de falaises est concernée par ce projet. Un guide de haute montagne et les membres du CDPC assureront l'installation.

Retour sur la soirée projection-débat :

Il y a quelques jours, une projection de films autour de l'écomobilité a été donnée à l'Espace Cœur des Vallées. Une cinquantaine de personnes a répondu présente.